

J'ai le plus grand plaisir de reconnaître que vous-mêmes, messieurs, et le pays, avez amplement justifié la garantie. S'il en eût été autrement je serais descendu au tombeau avec la réputation d'un insensé. Telles que sont les choses, je sens que je n'ai rien dont je doive me repentir ; tout ce que j'ai fait, je le ferais encore sous de semblables circonstances. Nous ne sommes que des instruments entre les mains de l'Être-Suprême, et ne pouvons prévoir les desseins de la Providence ; mais mon jugement est fort de la conviction que ce que nous avons fait, sera par la suite, prouvé être ce qu'il y avait de mieux à faire. Il peut y avoir des individus qui soient désappointés de la marche qui a été suivie ; qui pensent que d'autres mesures auraient été préférables, et qui nous reprochent et à vous et à moi ce que nous avons fait sous la dictée de nos consciences. Je ne le puis empêcher.—Je le regrette, et leur pardonne leurs injures. Je n'étais pas ici pour leur plaire, ni pour plaire à aucune coterie par le sacrifice des principes constitutionnels. Je le répète, je me réjouis de tout ce que j'ai fait, et me chagrine seulement de ce que je n'en ai pu faire davantage. Je cesse d'être votre gouverneur, et vous laisse le soin de défendre ma mémoire, ce que vous ne sauriez mieux faire qu'en vous prévalant de la position que nous avons gagnée, pour pousser vers sa consommation par tous les moyens à votre disposition, l'œuvre que nous avons commencée, et que nous avons acheminée jusqu'ou les circonstances nous l'ont permis. Et je me félicite de la pensée que votre tâche sera d'autant plus aisée, que je suis remplacé par un homme dont les dispositions sont semblables aux miennes, mais dont les talents sont plus grands."

Ménervé.

GUYANE ANGLAISE.

—On lit dans le *Moniteur Parisien* : Plusieurs des colonies que l'Angleterre possède dans l'Inde-Occidentale paraissent depuis quelque temps en proie à un mauvais esprit. Des faits de la nature la plus grave viennent de se passer à Démérara. La majorité de la législature locale est en révolte ouverte avec le gouverneur. Celui-ci, pour briser la résistance qui se manifestait, a fait expulser de l'assemblée quelques-uns des chefs de cette majorité. Mais cet acte n'a fait qu'exciter l'effervescence de la chambre. Le budget a été refusé. D'un autre côté, les membres expulsés ont été réélus par acclamation dans les collèges électoraux. Ce qui se passe est exactement semblable aux événements dont le Canada a été le théâtre sous l'administration de lord Durham, avec cette différence pourtant, qu'au Canada le gouverneur pouvait s'appuyer sur un parti de *loyalistes* qui ne paraît pas exister à Démérara. Le gouverneur de la dernière colonie vient de demander à Londres des instructions sur la conduite qu'il doit tenir dans les circonstances critiques où il se trouve.

FRANCE.

—M. de Castellane, si avantageusement connu par ses goûts littéraires, poursuit avec succès son grand projet, celui de l'établissement d'une académie composée de quarante femmes les plus célèbres dans la république des lettres. M. de Castellane avait beaucoup de difficultés à vaincre : la première difficulté était dans le choix des académiciennes. On ne saurait se faire une idée exacte du nombre considérable de femmes et de jeunes et vieilles si es dispersées dans tous les quartiers de Paris, qui sont vouées au culte des Muses. La quantité de vers très bien rimés que chaque jour ou chaque nuit voit éclore passe toute croyance. Malheureusement le vers, vu son abondance, est peu recherché, et il n'y a point de libraire qui ne frémisse lorsqu'une de ces dames lui présente son recueil de poésies descriptives ou sentimentales. D'ailleurs, les titres sont épuisés. Nous avons eu les chants du Nord et du Midi, les soupirs de la Bretagne, les larmes de la Province, les gemissements de la Normandie, les feuilles du printemps et de l'automne, les fleurs, les papillons, les oiseaux ; il est presque impossible de trouver un titre assez neuf pour piquer la curiosité publique et figurer avec avantage dans un cabinet de lecture.

Au milieu de cette détresse poétique, l'idée de M. de Castellane est très heureuse en ce qu'elle ouvre un débouché aux produits de ces Muses infortunées. Ce qu'on ne voudrait pas lire, on viendra l'entendre dans les assemblées publiques de l'académie des femmes, et toutes pourront successivement présenter à un public favorablement disposé leurs titres de gloire. L'esprit de rivalité est peut-être à craindre, mais il sera contenu par un règlement. On assure même que ce règlement est déjà fait, et qu'il a été approuvé à l'unanimité, dans la première assemblée des quarante qui s'est tenue dernièrement à l'Athénée des arts. Des témoins dignes de foi, prétendent que ces dames parlaient chacune à son tour ce qui n'arrive pas toujours, dit-on, dans d'autres académies.

Au reste, cette académie distribuera des prix de poésie et d'éloquence. Les jeunes poètes seront seuls admis au concours, et il faudra, avant de recevoir le prix des belles mains de la présidente, prouver qu'on n'a pas passé l'âge de trente ans ; cette clause est de rigueur ; car ce sont pas de vieux concurrents que ces dames veulent récompenser, elles supposent avec raison qu'on ne doit de pareils encouragements qu'à la jeunesse. Les visites, les sollicitations, les mines, les millades seront expressément défendues. On a trop d'exemples de ce genre de séduction.

Il y aura des prix pour les actes de vertu. La commission chargée de l'examen sera composée des académiciennes les plus âgées, ayant l'expérience du monde et habiles à démêler les ressorts secrets des actions humaines ; il sera difficile de les tromper. On s'occupera, dans la prochaine séance, de la nomination de Mme. la directrice et de Mme. la secrétaire perpétuelle. M. de Castellane, en sa qualité de fondateur, sera président honoraire. L'au-

torisation nécessaire a été demandée à M. le ministre de l'instruction publique.

ALGERIE.

Un combat en Afrique.—Nous empruntons, dit le *Courrier des Etats-Unis*, à une correspondance du *National* les dramatiques détails d'un combat de cavalerie livré le 23 mai, et qui est l'un des plus beaux faits d'armes de la longue guerre d'Afrique.

Lorsque la cavalerie mise à la poursuite des Arabes par le général Gentil, après avoir traversé l'Oued-Ménassla, atteignit la queue du convoi de l'ennemi qui fuyait sur trois colonnes. M. le commandant Walsin dirigea deux escadrons de spahis et le 1er escadron du 2me de chasseurs commandé par le capitaine Daumas, sur chacune de ces trois colonnes, laissant le capitaine Favas en réserve avec le 5me escadron.

Au bout d'une heure, les spahis ramenèrent un nombreux troupeau, en soutenant avec vigueur une vive fusillade. M. le commandant Walsin fit alors sonner le ralliement ; mais le 1er escadron de chasseurs n'étant plus en vue, le capitaine Favas envoya un peloton du 5me escadron commandé par le sous-lieutenant de Bruchard pour reconnaître sa position. A 300 pas de son point de départ, ce peloton fut reçu par un feu bien nourri d'hommes à pied. Le capitaine Favas vint immédiatement rallier le sous-lieutenant de Bruchard, et partit avec le 5me escadron à la recherche du 1er.

Arrivé sur un point culminant, le capitaine Favas aperçut à une lieue cet escadron, composé de 50 chevaux, enveloppé par 7 ou 800 arabes, et se défendant héroïquement. Le voir et voler à son secours fut l'affaire d'une seconde. Aussitôt que l'escadron cerné aperçut celui qui venait à son secours, il fit sonner la charge, sonnerie répétée à l'instant par l'escadron arrivant. La charge s'exécute, la trouée est faite, la jonction a lieu ; mais le cercle ennemi, qui s'était rompu sous l'impétueuse bravoure des deux escadrons, se reforme derrière eux, accru par l'arrivée de 200 cavaliers, et leur coupe toute retraite.

Pendant une heure, nos chasseurs se défendent comme des lions ; mais plusieurs tombent morts ou blessés grièvement. La position n'était plus tenable. Le capitaine Favas le comprit, et, de l'avis de tous les officiers, il résolut de s'emparer d'un mamelon isolé à 500 pas du lieu de l'action. Il fallait arriver à ce but par tous les moyens possibles. Deux charges sont exécutées en avant et en arrière ; mais nos deux escadrons, enveloppés de toutes parts, gagnent peu de terrain. L'ennemi saisit leur intention ; il veut y porter obstacle. Un parti de réguliers part au galop pour se rendre maître de la position ; mais nos hommes savent que l'occupation de ce mamelon est pour eux la vie ou la mort ; ils chargent à fond, arrivent sur les hauteurs mêlé avec les réguliers, les sabrent et les repoussent. Vingt de nos plus braves font un retour offensif, et, pendant que l'ennemi rétrogradait sous leurs coups, les fractions des deux escadrons se rallient. A l'ordre de leur chef, tous les chasseurs mettent pied à terre et forment un carré dont le centre sert d'asile à leurs camarades blessés.

En ce moment déjà si critique pour nos soldats, un des principaux chefs de l'ennemi arrive, enseignes déployées, avec un nouveau renfort de 300 réguliers, et est reçu par une immense acclamation de la bande ennemie. Un premier assaut est livré sur notre position ; plusieurs des nôtres restent sur le carreau ; mais l'ennemi est mis en fuite. Alors, pour donner moins de prise aux hordes arabes, le capitaine Favas donne l'ordre que chacun se jette à plat ventre, le fusil d'une main, le sabre de l'autre et le pistolet à la ceinture : il recommande le plus profond silence, et surtout qu'on ne tire qu'à bout portant, car les cartouches commencent à manquer. Les Arabes tentent un second assaut : ils arrivent à une petite distance de nos soldats ; mais le silence de mort qui règne les étonne ; ils nous assaillent à coups de pierre pour provoquer un mouvement qui leur permette de nous ajuster. Mais tout reste immobile, et l'ennemi effrayé recule de nouveau. Les chefs ennemis se réunissent, se consultent ; deux escadrons de réguliers mettent pied à terre et se dirigent, drapeaux en tête, vers notre position. Mais le capitaine Favas venait d'apercevoir, par une échancrure de terrain, les drapeaux de notre allié Kabour-ben-Mockly ; il communique cette nouvelle à sa troupe, qui la reçoit par des cris de joie, tandis que, par une heureuse inspiration, le trompette Anougère, de service auprès de lui, sonne en fanfares l'air bien connu : "La victoire est à nous."

Pendant l'ennemi continue sa marche offensive ; il arrive sur nos hommes, qui, à un signal donné, se lèvent et font sur lui un feu à bout portant. En ce moment, les drapeaux du brave Kabour-ben-Mockly, notre allié, flottaient sur la colline ; nos chasseurs, le sabre à la main, se lancent au pas de course sur les réguliers, qui cèdent définitivement la place. L'arrivée d'un bataillon du 32me de ligne acheva la défaite de l'ennemi.

Tous nos blessés furent rapportés au camp où nos escadrons furent reçus en triomphe par leurs camarades des autres régiments, témoignage de vive sympathie dont ils conserveront le souvenir.

Ce combat a duré trois heures, pendant lesquelles 135 chasseurs d'Afrique ont tenu tête à 1,500 cavaliers arabes, résistance héroïque due à l'énergie des officiers et sous-officiers, à la bravoure et à l'intelligence des soldats donnant ou recevant la mort en silence. Sur 8 officiers présents, 6 ont été blessés. M. Daumas, capitaine, a reçu un coup de feu et un coup d'yatagan, (son cheval a été tué) ; M. Lacazes, lieutenant, deux coups de feu à la tête ; de Bruchard, sous-lieutenant, deux coups de feu à la hanche (son cheval a été tué) ; Vidal, sous-lieutenant, un coup de feu à la jambe ; Denoux, sous-lieutenant, deux coups de feu qui ont contusionné la peau et tué